

PROPRIETE DE M. JOMARD

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 21-227 / COMMUNE DE CHAMBOST-ALLIERES (69)

Vente d'une coupe rase de Douglas
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 Superficie de la coupe : 0,50 ha
 Parcelle : E 88p
 Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	6	1	7	24	32	36	30	12	9	3	1	161	334,90 m ³	2,08 m ³
Sec / Chablis			1	1	1		1		1			5	9,80 m ³	1,96 m ³
												166	344,70 m³	2,08 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. ROCABOY Thomas au 06 78 52 66 04

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

La parcelle devra être mise en andain

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 décembre 2022
 Distance moyenne de débardage : 100 mètres
 Place de dépôt : sur la parcelle, dans la carrière

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2

